MÉMOIRES
DE LA
DÉLÉGATION ARCHÉOLOGIQUE EN IRAN

TOME LIII

MISSION DE SUSIANE
SOUS LA DIRECTION DE
P. AMIET

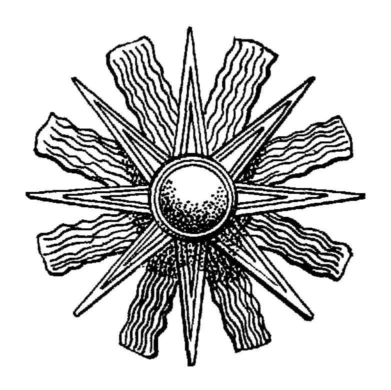
VILLE ROYALE DE SUSE 7

NOUVEAUX MÉLANGES ÉPIGRAPHIQUES

INSCRIPTIONS ROYALES DE SUSE ET DE LA SUSIANE

PAR
M.-J. STEVE

Avec une contribution de J.A. BRINKMAN



1987

EDITIONS SERRE
NICE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

PREMIÈRE PARTIE : INSCRIPTIONS DES ROIS ELAMITES

1 Temti-agun 7
2 Igi-halki 11
3-4 Humbanumena 13
5-7 Untaš-Napiriša 15
8-12 Šutruk-Nahhunte 19
13-14 Kutir-Nahhunte 30
15-19 Šilhak-Inšušinak 32
20-21 Huteluduš-Inšušinak 41
22-24 Šutrukides 47
25 Hallutaš-Inšušinak 50

ANNEXE

26 Kudurru (Acropole), *J. A. Brinkman* 52

SECONDE PARTIE : INSCRIPTIONS DES ROIS ACHÉMÉNIDES

27 DSd 54
28 DSe 56
29 DSf 64
30 DSg 78
31 DSy 79
32 DSz 79
33 Darius Poids (Wb3) 83
34 XSa 86
35 A^2Sa 88
36 A^2Sb 95
37 A^2Sd 96
38 A^2Se 98
39 Incertum 99

LEXIQUE 101

SIGLES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 107

Carte du Nord de la Susiane. Fig. 2 10

Achevé d'imprimer le 31 mars 1987 par Editions Serre.
Photocomposition : Editions Serre, 7, rue de Roquebillière, 06300 Nice

Réalisation : Editions Serre, 7 Rue de Roquebillière, 06300 Nice.
Dépôt légal du mois de mars 1987.
Printed in France.

AVANT-PROPOS

Le contenu de ce volume, quelque peu disparate, exige un mot d'explication sinon de justification.

En 1939, le Père Scheil publiait le tome 28 des MDP intitulé «Mélanges épigraphiques». Il y avait rassemblé des inscriptions dédicatoires, des documents historiques et un lot important de pièces juridiques. Toutes les époques étaient représentées, de la IIIe dynastie d'Ur aux Achéménides. On y retrouvait les trois langues de l'antique Susiane : l'accadien, l'élamite et le vieux-perse. Tous ces textes provenaient des fouilles et des recherches de la mission archéologique française installée à Suse.

Ce tome 53, où ne figurent cependant que des inscriptions royales, est un ouvrage du même genre. Mais aujourd'hui les démarches de l'épigraphie sont devenues plus exigeantes. Il serait désinvolte de déclarer, comme le faisait Scheil : «c'est petit métier, semble-t-il, de reproduire des formules presque identiques, émaillées seulement de quelques noms nouveaux ou de contractants ou de témoins. Celles que nous avons retenues présentent tout au moins des particularités inédites propres à édifier soit l'historien, soit le philologue, soit le juriste». (MDP 24, I).

Ce sont là propos de grand seigneur. Il n'y a pas de «petit métier» pour l'épigraphiste qui doit tout «retenir», à l'instar de l'archéologue, et ce dernier ne peut plus être considéré par le premier comme un simple pourvoyeur de tablettes. Archéologue et épigraphiste devraient se suivre pas à pas sur un chantier de fouilles.
Mais il y a des documents «flottants» : pièces de collections privées ou publiques, d'origine inconnue ou incertaine; documents recueillis au cours de prospections, donc privés de véritable référence stratigraphique. Dans ce nouveau volume des MDP un certain nombre de textes relèvent de ces catégories.

Beaucoup de fragments aussi dans cet ouvrage. S'agissant d'inscriptions royales certains critères, paléographiques ou phraséologiques, permettent toutefois de les rattacher à un contexte connu.

La seconde partie de l'ouvrage incorpore, avec des modifications et des corrections, la suite d'articles parus dans les Studia Iranica *(Tome 3, 1974; Tome 4, 1975). Cette reprise répond à un vœu de R. Ghirshman qui souhaitait voir réunis dans les MDP l'ensemble des travaux de la mission de Suse. Mais nos textes ne proviennent pas uniquement de Suse. Dès les débuts l'activité de la Mission a débordé le site, poussant les recherches jusqu'aux confins de la Susiane, à Bouchir/Lyan, par exemple (MDP 15). De nouvelles prospections — Deh-e Now, Gotvand, Tchogha Pahn, etc. — ont livré des inscriptions qui laissent entrevoir l'existence de centres importants en marge de la métropole. Il ne s'agit, pour le moment, que de pierres d'attente, mais notre connaissance de l'Elam est encore trop lacunaire pour qu'on se permette de négliger le moindre indice.*

Les travaux les plus récents de la Délégation française en Iran ont fourni, à leur tour, de nouvelles inscriptions royales. On trouvera ci-dessous une bibliographie des publications dont elles ont fait l'objet en ordre dispersé. Cette liste montre suffisamment que la recherche reste ouverte et qu'elle s'élargit de plus en plus.

Inscriptions des rois élamites.

M. Lambert
1970 Une inscription de Kutir-Nahhunte, *JA 258,* 243-246
1972 Hutelutush-Inshushnak et le pays d'Anzan, *RA 66,* 61-76
1978 Disjecta membra Aelamica (II), *Arts Asiatiques 34,* 3-27

F. Vallat
1978 Une brique élamite de Hutelutush-Inshushnak, *DAFI 8,* 97-107
1981 Un fragment de brique de Tépé Bormi inscrit en élamite, *DAFI 12* 193-196
1981 L'inscription de la stèle d'Untash-Napirisha, *IrAnt 16,* 27-33
1983 Les briques élamites de Deylam, *AMI, Ergänzungsband 10*: 11-18

F. Grillot et F. Vallat
1984 Dédicace de Šilhak-Inšušinak à Kiririša, *IrAnt 19,* 21-29, Pl.I-III

Inscriptions des rois achéménides

F. Vallat
1970 Table élamite de Darius Ier, *RA 64,* 149-160
Fragments de Suse, *ibid.,* 171
1971 Deux nouvelles «Chartes de fondation» d'un palais de Darius Ier à Suse, *Syria 68,* 53-59
1972 Deux inscriptions élamites de Darius Ier (DSf et DSz), *StIr* , 3-13, Pl. I-III
Une statue de Darius Ier à Suse, *JA 260,* 247-251
Epigraphie achéménide, *DAFI 2,* 203-217

1974 Les textes cunéiformes de la statue de Darius, *DAFI 4*, 161-170
L'inscription trilingue de Xerxès à la porte de Darius, *ibid.*, 171-180
La triple inscription cunéiforme de la statue de Darius Ier (DSa) *RA 68*, 157-166
1979 Les inscriptions du palais d'Artaxerxès II, *DAFI 10*, 145-154
1980 Documents épigraphiques de la Ville Royale I, (1972 et 1975), *DAFI 11*, 135-139
1983 Un fragment de tablette achéménide et la turquoise, *Akkadica 33*, 63-68

J. Yoyotte
1972 Les incriptions hiéroglyphiques de Darius et l'Egypte, *JA 260*, 253-266
1974 Les inscriptions hiéroglyphiques de la statue de Darius à Suse, *DAFI 4*, 181-183

Au professeur J.A. Brinkman, qui a bien voulu mettre au point pour ce volume, son étude du kudurru *de l'Acropole (N°26 nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à notre collègue H. Gasche qui a établi la carte du nord de la Susia (fig.2) et à M.P. Amiet, Conservateur en chef des Antiquités Orientales du Musée du Louvre, qui a accueilli ce volume da la collection des* Mémoires.

Sans l'appui diligent et efficace de M. Philippe Guillemin, Sous-Directeur des Sciences Sociales et Humaines au Ministère d Affaires Etrangères, la parution de cet ouvrage risquait de s'éterniser. Nous le prions de bien vouloir accepter l'assurance de not sincère reconnaissance.

Cette reconnaissance va aussi aux Editions SERRE de Nice, et en particulier à MM. G. Colletta, M. Faraut et Mme J. Romai qui ont accepté avec courage et peut-être une certaine abnégation, mais réussi brillament, l'impression de ce travail quelque p rébarbatif, il faut bien l'avouer.

Il suffit d'un coup d'œil sur certaines planches pour se rendre compte des difficultés rencontrées par les photographes pour reproduire des documents parfois à la limite de la lisibilité. Nous n'oublions pas tout ce que nous devons à la collaboration de M. et C. Afriat, G. Albert, A. Bottéro, D. Commeau, F. Gatti et R. Hubert. Nous leur associons, dans notre gratitude, l'entreprise OFFSET-RIVIERA à qui les Editions SERRE ont confié la confection des planches; étant donné la mauvaise qualité de certains originaux d'archives, nous estimons que le résultat a surpassé notre attente.

PREMIERE PARTIE :
INSCRIPTIONS DES ROIS ÉLAMITES

1 (Pl.I :1)
Temti-Agun I (ca. 1726-1710)

Fragment de brique cuite (8 × 6 cm), remis en 1963 à la Mission archéologique par le Dr F.G.L. Gremliza, attaché à l'organisation «Khuzistan Water and Power Authority». Il a été recueilli sur un tépé proche du village de Seyfābād, sur la rive orientale du Nahr-e Ajīrub, affluent de l'Ab-e Diz (Voir Fig.2). Ce site est connu maitenant sous le nom de Tchogha Pahn Ouest (= KS 3) (1).

Texte de sept lignes, en langue accadienne. L'espacement irrégulier des signes se retrouve sur les briques du même Temti agun (MDP **6**, Pl.7 :1 et 2), de Kuk Kirwaš (MDP **2**, Pl.14 : 3), de Temti halki (*Ibid.*, Pl.15 : 2 et 4).

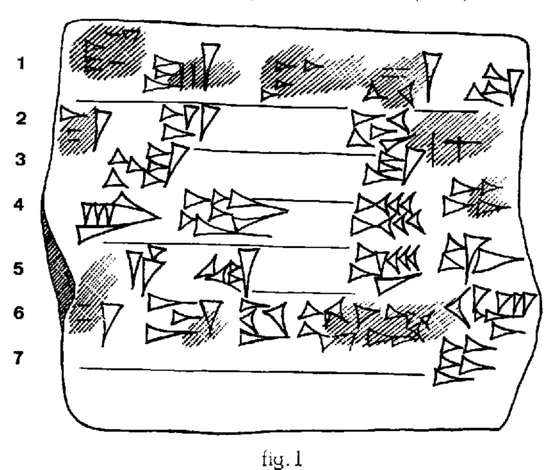


fig. 1

1 [..... A-gu]-⌈un⌉ SUKKAL.MAH SUK[KAL...]
2 [..... Šu]-ší-im [...]
3 [..... DUMU].NIN$_9$-šu [...]
4 [..... Si]-ir-uk-tuh x [...]
5 [..... zi]-a-na-am pi-[...]
6 [.....]-šu ba-ni-ta-am ù [...]
7 i-[pu-uš]

La reconstitution complète de cette inscription est impossible, mais, sur la base de textes contemporains analogues, les restitutions partielles que nous proposons doivent nous en livrer l'essentiel.

«(Au dieu X,) Temti-ag)un, sukkalmah, sukkal
(d'Elam, de Šimaški et de Su)se,
(fils) de la sœur de Siruktuh,
(..... un t)emple, ap(rès lui).
(pour sa v(ie, splendide et (...)
a co(nstruit).»

1 • Le signe *-un*, assez bien visible sur l'original, ne peut faire de doute. Deux autres sukkalmah se réclamaient également de la filiation de Siruktuh : Ṣiwepalarhuhpak (MDP **28**, 396 : 1-3) et Kuduzuluš I(*Ibid.* 397 :3). Le signe final de ces deux noms *-ak* ou *uš* ne peut pas se lire sur notre brique.

1. KS = Khuzistan Survey. Nomenclature adoptée sur la base des reconnaissances effectuées par R. Mc Adams, de l'Université de Chicago, de décembre 1960 à mars 1961. Voir Adams, 1962; Johnson, 1973, 67. Sur le site de Tchogha Pahn Ouest (KS 3), voir : Miroschedji, 1981, 170 et n°9. KS 3 comprend deux tépés, de part et d'autre de l'Ajirub : KS 3 A à l'est et KS 3 B à l'ouest. Ne pas confondre KS 3 A avec Tchogha Pahn Est (KS 102) situé à env. 13 km au N.E. (fig.2). On trouvera *in* Carter, 1971, 135-138, des extraits des notes de R. Mc Adams, qui a procédé à deux sondages sur KS 3 A dénotant une occupation progressive, de l'époque d'Ur III au paléo-babylonien. Pour R.M. Schacht, 1976, 151, qui a étudié la céramique de KS 3 A-B, l'époque des sukkalmah a vu une croissance de la population et un développement rural dans la plaine de Susiane.

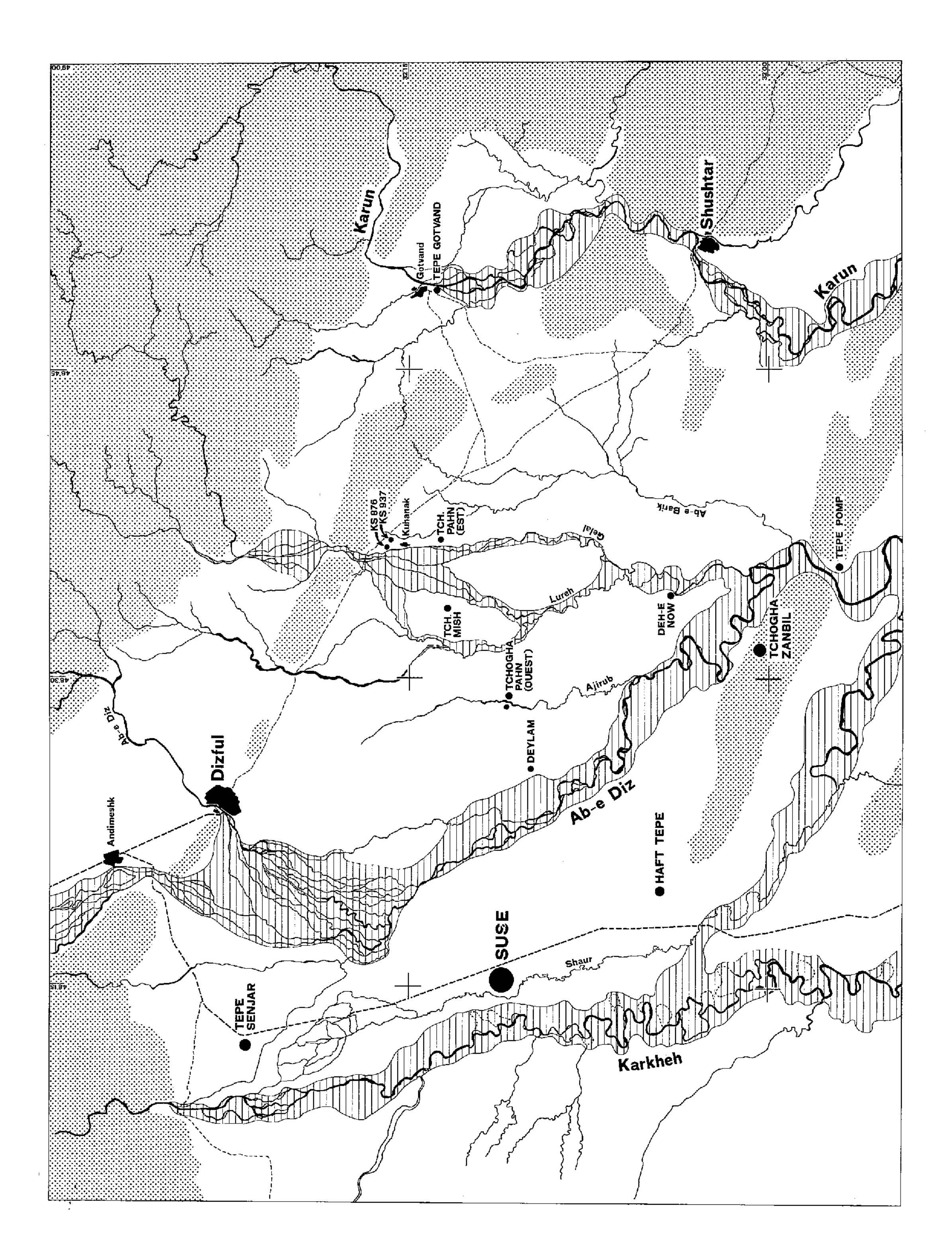

Karun
Gotvand
TEPE GOTVAND
Shushtar
Karun
KS 876
KS 937
Kuhanak
TCH. PAHN (EST)
Gelal
Ab-e Banik
TEPE POMP
Lureh
TCH. MISH
DEH-E NOW
TCHOGHA ZANBIL
TCHOGHA PAHN (OUEST)
Ajirub
DEYLAM
Ab-e Diz
Dizful
Andimeshk
Ab-e Diz
HAFT TEPE
SUSE
Shaur
TEPE SENJAR
Karkheh

Fig. 2

2 • La restitution de la titulature se fonde sur celles, postérieures, de Temti-halki (MDP **6**,27), Kuk Našur II (*Ibid.*, 28) et Kuk Kirwaš (MDP **2**,72 = MDP **14**, 29). Malgré l'emploi de la langue accadienne cette titulature indique clairement que ces souverains sont politiquement indépendants de la Babylonie; leur pouvoir englobe les trois régions qui constituent le Grand Elam : Anšan, Šimaški et la Susiane (2).

3 • DUMU NIN_9-šu = acc. *mār ahātišu*. F. Grillot suggère que cette expression désigne la sœur/femme du roi et serait la traduction de l'élamite *ruhu šak* qu'il faudrait rendre par «fils, descendant» (3).

5 • *zianam*. Il est peu probable que ce mot soit d'origine accadienne, comme le voulait Scheil (MDP **2**, 78: MDP **3**,5); c'est le *siyan* élamite, que l'on traduit habituellement par «temple».
Le signe pi-, qui suit, est peut-être à lire *wa*-, comme dans l'inscription d'Idadu II : *wa-ar-ga-zu* «après lui» (MDP **2**, 78 ;18).

6 • Le premier signe de cette ligne est probablement -šu, d'où la restitution *ana balāṭišu*, employée ailleurs par Temti agun (MDP 6, 23 :34).
banītam, de *banû*, «formosus», dérivé du verbe *banû* B «orner, décorer» (Voir CAD, s.v. *banû*, p.81 et 90).

Temti-agun et l'histoire élamite

A s'en tenir aux critères paléographiques notre fragment permet de situer Temti-agun dans le groupe de tête des sukkalmah, aux premiers siècles du IIe millénaire av. J.-C. On y reconnait la graphie et la disposition du texte des briques d'Idadu, Tan-Ruhuratir, Kuk-Našur et Kuk-Kirwaš (Voir exemples ci-dessus).
Plusieurs documents mentionnent, par ordre de succession, les sukkalmah des origines, après Eparti/Ebarat le fondateur de cette lignée de souverains. On a ainsi en MDP 242 : Šilhaha, Siruktuh, Ṣiwepalarhuppak, Kuduzuluš; en MDP 397 : Siruktuh, Ṣiwepalarhuppak, Kuduzuluš et, dans une lettre contemporaine du dernier cité (Kuk-Našur) : Sirtuh, Ṣiwepalarhuhpak, Kuduzuluš, Kutir-Nahhunte, Temti-agun et Kuk-Našur (MDP **28**, N°14). D'autres textes, on le verra, confirment cet ordre où Temti-agun est placé entre un Kutir-Nahhunte et un Kuk-Našur.
Mais on a également des documents qui citent ensemble Tata et Temti-agun (MDP 321-322; 383; 391; 429), Atta-merra-halki et Temti-agun (MDP 379) et une nouvelle fois, Temti-agun et Kuk-Našur (MDP 325). Ces contemporains d'un Temti-agun ne sont cependant jamais mentionnés dans les sources citées plus haut, à l'exception d'un Kuk-Našur, responsable en partie de la confusion.

Scheil (MDP **24**, I-III) et Cameron (1936-7, Tabl. II) n'envisagent qu'un souverain du nom de Temti-agun. La mise en place des sukkalmah proposée par J.Börker-Klähn (1970, Tabl. Période de transition) modifie le schéma chronologique précédent, mais l'auteur s'en tient à un seul Temti-agun. C'est W.Hinz qui, le premier, en a introduit un second dans le groupe de la période récente. D'autres arguments confortent cette hypothèse, mais, à notre avis, ils entrainent une modification dans l'ordre de succession des sukkalmah (6). L'analyse d'un texte daté des sukkal (7) Tata et Temti-agun (MDP 321-322) éclaircit d'emblée la question. L'intérêt de ce document est renforcé par les faits suivants : a) le nombre élevé des témoins — vingt-trois — qui nous permet de regrouper autour de leurs noms tout un paquet de tablettes, b) les indications de parenté de certains contractants qui nous offrent la possibilité de remonter à trois générations, c) la présence de quelques noms rares constituant d'excellents fils conducteurs. Notre démonstration sera réduite à quelques articulations essentielles.
Il s'agit d'une plainte contestant le bien-fondé d'une adoption en fraternité. La généalogie des plaignants s'établit comme suit :

Anih-Šušim (L.14)

Amur-nuršu (L.30) = Ahuhutu ? — Damqiya (LL.14 et 30)

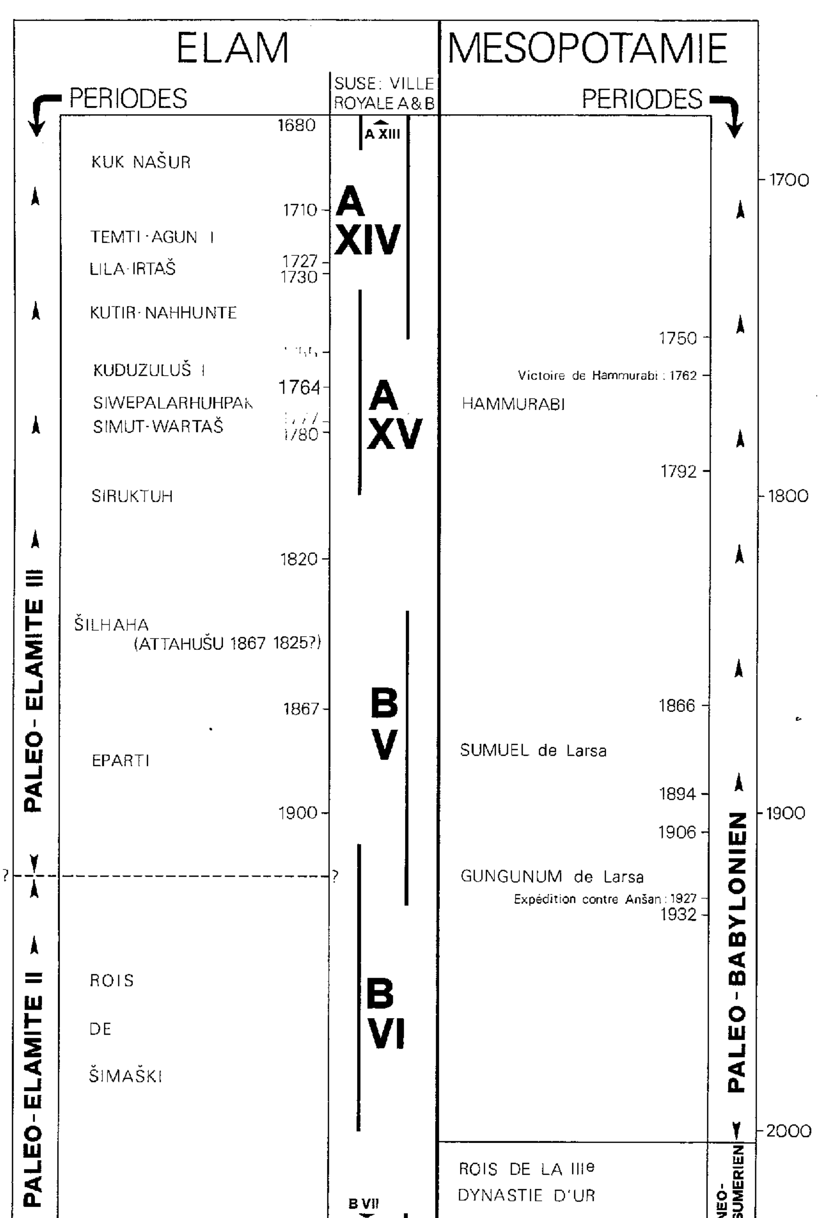
Belî — Anih-Šušu (LL.6, 39, 60) Lûlu (ibid.)

Amur-nuršu (8) : ce NP ne se rencontre qu'une fois ailleurs (MDP 170), associé à son frère Damqiya; il s'agit donc du même personnage. En 170 : 17 une cassure a effacé le nom du sukkal qui partageait le pouvoir avec un Kuk-Nasir (9). Dans cette même tablette 170 figure, en compagnie d'Amur-nuršu et Damqiya, un L/lazimi (170 :13) que l'on retrouve en MDP 282, sous le règne d'un Kuk-Našur, à propos d'une propriété concédée précédemment par Temti-agun. Ce texte assure d'une part l'identité Kuk-Nasir/Kuk-Našur et d'autre part situe celui-ci après Temti-agun. Ce L/lazimi est associé à A/amurri en MDP 282: ils apparaissent de nouveau ensemble, en MDP 169, au temps de Kusir-Šilhaha et Temti-raptaš.
A l'aide de ces actes, dont les partenaires se tiennent étroitement, on peut donc constituer un groupe de sukkal (mah) dans lequel figurent : Tata et Temti-agun (MDP 321-322), Kusir-Šilhaha et Kuk-Nasir (MDP 170, 210 ?), Kusir-Šilhaha et Temti-raptaš (MDP 169). Nous verrons plus loin que cet ensemble est irréductible à un groupe plus ancien où se trouve également un Temti-agun.

Anih Šušu : avec lui les connexions sont encore plus nombreuses. Dans la tablette 353, datée de Tan-Uli et Tepti-raptaš, cinq personnes au moins, associées à Anih Šušu dans ce texte, sont citées à la même époque en MDP 416. Il est signalé, sous les sukkal Temti-raptaš et Kuduzuluš en MDP 345, tandis qu'en MDP 391, avec d'autres partenaires connus, il est contemporain de Tata et Temti-agun (10). Autre repère pertinent : un NP rare, Zakkû voisine avec notre Anih-Šušu, à la fois en MDP 345

2. Voir maintenant : Vallat, 1980; Stolper, 1982; 1984, 27-32
3. Communication verbale.
4. Synchronismes récents entre Ṣiwepalarhuhpak, Kuduzulus Ier et Zimri-Lim de Mari : ARM XXIII (1984), pp. 284-5, tabl. 355 et p.517, tabl. 542.
Lorsqu'un seul chiffre suit l'abréviation MDP il désigne la numérotation des tablettes, répartie sur plusieurs volumes : MDP **22**, N° 1-165, MDP **23**, N° 166-327, MDP **24** , N° 328-395, MDP **28** , 396-551, N° 396-551.
5. Hinz, 1963, 10 et tableau p. 12; 1964a, 19; 1964b, 150; 1973, 272.
6. Nous excluons de la démonstration les généalogies tardives de Šilhak-Inšušinak : MDP **5**, N°71 et MDP **11**, N° 95 et 96
7. Une note de Scheil, MDP **23**, 188 suggère que *Tata* aurait pu être sukkalmah; conjecture adoptée par Hinz, 1973a, 272.
8. *Amur nuršu* est peut-être bien, selon l'hypothèse de Scheil (*loc. cit.*) le nom d'adoption en fraternité donné par *Damqiya* à *Ahuhutu*, père naturel de *Belî*.
9. Sans doute *Kusir (Kutir)-Šilhaha*, d'après MDP 210 rev. 7-8.
10. *Anih-Šuši* n'est qu'une variante, ici, de *Anih-Šušu*, comme on peut le voir en MDP 321-322 : 39.

sous Temti-raptaš et Kuduzuluš, et à une époque plus tardive sous Atta-merra-halki et Temti-agun (MDP 379). On pèut arrêter l'enquête à ce point. Ces données, même limitées, nous permettent d'ajouter au groupe de sukkal (mah) établi ci-dessus les noms suivants : Tan-Uli et Temti-halki, Temti-raptaš et Kuduzuluš, Tata et Atta-merra-halki.
Une conclusion se dégage dès maintenant : il existe un Temti-agun qui ne fait pas partie du groupe de souverains le plus ancien, qu'il nous reste à définir.



Une série importante de documents mentionnent un Temti-agun dans un contexte dynastique tout à fait différent du précédent. Un ensemble représenté par de nombreuses tablettes associe Kutir-Nahhunte à un Temti-agun [13]. On trouve aussi un Temti-agun associé à un Kuk-Našur en MDP 204 et 205, et ces deux tablettes, à elles seules, vont servir de base à notre argumentation. Elles contiennent le nom d'un certain Sîn Imguranni, présent également en MDP 201, 202, 236 et 265 [14]. C'est un notable de Suse dont l'activité commerciale s'exerce sous les sukkalmah Kuduzuluš et Kutir-Nahhunte (MDP 201), Kutir-Nahundi (= Nahhunte) et Temti-agun (MDP 202), Temti-agun et Kuk-Našur (MDP 204 et 205). Dans les tablettes 202 et 205 apparaît un *Sûn azir* (plutôt que *Gul azir*, de Scheil), NP attesté ici seulement et dans un contrat de l'époque de Ṣiwepalarhuhpak et Kuduzuluš (MDP 200). On est ainsi ramené à l'ensemble des sukkalmah de tête auquel nous faisions allusion au début : Ṣiwepalarhuhpak, Kuduzuluš, Kutir-Nahhunte, Temti-agun, Kuk-Našur. Un indice paléographique confirme la date haute : on trouve dans la tablette 374 mentionnant Kutir-Nahhunte et Temti-agun- la formule archaïque du serment : mu lugal.bi in.pàd-da; indice corroboré par la fouille du Chantier A de la ville Royale de Suse où des tablettes portant cette formule se rencontrent dans la couche XV, entre 1800 et 1700 [15].

Pour W. Hinz il ne fait pas de doute que ce Temti-agun est le fils de Kutir-Nahhunte I, et qu'il a accompagné son père dans son expédition en Babylonie [16]. Quoi qu'il en soit il y a bien quelques repères chronologiques qui autorisent les tentatives de replacer Temti-agun I dans le fil de l'histoire. Kuduzuluš I a été défait sur le champ de bataille en l'an 30 du règne de Hammurabi de Babylone, et Kutir-Nahhunte lui a succédé [17]. L'intervention de ce dernier en Mésopotamie doit se placer à un moment où on a pu y déceler un certain affaiblissement, après la mort de Hammurabi, c'est-à-dire sous le règne de Samsuiluna (1749-1712).

11. Cf. Steve/Gasche/De Meyer, 1980, 89 et Tabl. p. 78. *Tata* et *Atta-merra-halki* doivent donc rester dans le bas du tableau (*contra* Börker-Klähn, 1970, 188); en revanche *Kuk-Kirwaš* et avec lui *Pala-iššan*, *Kuk-Sanit* et *Lankuku* doivent remonter dans le groupe de tête (*contra* Hinz, 1973-272).
12. Voir Ungnad (1909, 14 s.) où le nom du dynaste élamite est écrit *Ku-uk-ka* ᵈ*Na-se-ir* dans un texte, qui est une sorte de duplicata de MDP 282, daté de la 1re année d'*Ammiṣaduqa* (ca. 1646).
13. MDP 131, 157, 202, 203, 347, 368, 374-382 bis, 392, 408, 426. Dans ce groupe le ND *Nahhunte* est orthographié assez diversement : logogramme UD (4 fois) *Na-ah-hu-di* (2 fois), *Na-ah-hu-un-di* (2 fois), *Na-hu-di* (2 fois), *Na-hu-ti* (1 fois), *Na-hu-un-di* (1 fois), *Na-ah-un-di* (1 fois).
14. A ne pas confondre avec EN.ZU *Imguranni* de MDP 282-283, contemporain d'un *Kuk-Našur* postérieur.
15. Voir Steve/Gasche/De Meyer, 1980, 88.
16. Hinz, 1973, 266.
17. Sur le synchronisme *Kuduzuluš* et la Babylonie voir : Laessøe, 1959, 74, 97; 1965, 194 : 50; van Dijk, 1970, 63-65; Lambert, 1979, 42. Mais la formule *ina awat* de MDP 397 rev : 14-16, dans laquelle sont impliqués *Siruktuh* et *Kuduzuluš* ne signifie pas nécessairement qu'ils aient exercé le pouvoir en même temps (Lambert, *loc. cit.*). Le *Sumu-abum* de MDP**10**, N° 2 et 21 de l'époque de *Attahušu*, n'est probablement pas le roi de Babylone (1894-1881) de même nom (Voir les raisons invoquées par Lambert, 1979, 43). Le synchronisme est accepté par Sollberger, 1968, 31, qui fait remarquer, d'autre part, que le texte publié par Scheil, 1929, 1-7; 1939, 7-8, oblige à admettre une certaine coexistence *Eparti-Šilhaha-Attahušu*, coexistence qui se placerait selon notre schéma entre 1875 et 1867 par exemple.

D'autre part on a vu plus haut que le témoignage de *Sûn azir* nous contraint à contenir dans l'espace d'une génération — 40 à 50 ans — les temps de règne de Ṣiwepalarhuhpak à Temti-agun. L'évaluation du *terminus ad quem* de ce dernier doit donc tenir compte de cette limitation. Ces considérations nous engagent à réévaluer la chronologie des dix premiers sukkalmah selon un schéma qui tient compte en même temps des synchronismes mésopotamiens et des fouilles de Suse (voir p. 10).
Le point de départ proposé, vers 1900 av, J.-C., n'est pas tout à fait arbitraire. Cette émergence des Epartides survient à une période de déclin et d'émiettement en Mésopotamie. Babylone n'entrera en scène, timidement d'abord, qu'en 1894 avec Sumu abum. La dynastie d'Isin, qui avait d'abord assuré la relève de la IIIᵉ dynastie d'Ur, a commencé de faiblir à partir du règne de Lipit-Ištar (1934-1924). Larsa a ensuite pris le relais avec Gungunum (1932-1906), qui fut, un moment, l'homme fort de la région; en l'an 5 de son règne il conduisit une expédition militaire jusque dans le pays d'Anšan, contre les Elamites qui avaient dû reprendre leur harcèlement contre les cités de la plaine ([18]). Avec sa disparition en 1906 un vide se crée que les rois de Šimaški, avec Ebarat/Eparti, ne manqueront pas de mettre à profit pour se réinstaller définitivement en Susiane.
Notre petit texte de Temti agun I, avec le socle d'albâtre de Lyan/Bouchir qui porte une brève inscription de Simut-wartaš,et les fragments de briques du sukkalmah Ṣiwepalarhuhpak à Tépé Malyān, serait ainsi l'un des rares témoins — jusqu'à présent — de l'implantation des Epartides en dehors de Suse.

2 (Pl.I : 3 et 4)
Igi Halki (ca. 1325-1305)

Le tépé de Deh-e Now (= KS 120) surplombe de ses parois abruptes une boucle du Nahr-e Lureh qui se jette, 6 km plus au sud, dans l'Ab-e Dīz (Voir Pl.I :2 et 5). Le site de Tchogha Zanbil n'est qu'à 7,500 km à vol d'oiseau, en direction sud-ouest. De forme quadrangulaire, à profil tabulaire assez régulier — 380 × 250m — la ruine domine la plaine de 15 à 16m . Le sommet est occupé en partie par des constructions en briques crues, actuellement à l'abandon ([20]). De nombreux débris d'une céramique glacée à fond bleu et décor de rinceaux jonchent le sol. Au cours de deux brèves visites, en 1968 et 1970, nous avons recueilli également deux tessons peints de Suse A, des fragments à décor incisé ou peigné de la fin du proto-dynastique et d'Ur III, des figurines du IIᵉ millénaire. Comme l'a bien observé E. Carter (1971, 145) il y a eu occupation continue du site au long de ce IIᵉ millénaire. Mais il ne faut pas exclure une présence plus ancienne. E. Carter (*loc. cit.*) a recueilli, au cours de son «survey» une brique inscrite au nom de Kutir-Nahhunte II (Voir plus loin, N°13). Se référant à une note de R. Labat ([21]), elle fait état de l'existence de briques de l'époque d'Ur III. Nous sommes responsable de l'information soumise, à chaud, à R. Labat, après notre premier passage à Deh-e Now. Nous avions alors répéré plusieurs fragments de briques cuites à inscription verticale mais dont la surface, très érodée, ne laissait apparaître que quelques «clous» isolés (Voir Pl. II : 1). Ce type de brique est caractéristique, à Suse, de la dynastie d'Ur III ([22]), il se prolonge sous les rois de Šimaški ([23]) et on le trouve encore à l'époque des sukkamah ([24]). Il faudra attendre Šilhak-Inšušinak, au XIIᵉ siècle av. JC pour voir reparaître ce modèle ([25]).
L'attribution de ces fragments à la première période des sukkalmah, sans exclure tout à fait les rois de Šimaški, est la plus probable. Les briques de la IIIᵉ dynastie d'Ur sont en général plus épaisses, le texte est encadré par un trait profond et l'écriture soignée ([26]). Il faut donc corriger en ce sens l'allusion à la trouvaille de briques de la IIIᵉ dynastie d'Ur à Deh-e Now.
Parmi le matériel en provenance du site figurait une brique au nom de *Igi haliki*, dont la variante *Igi halki* a prévalu plus tard. En 1978 F. Vallat, dans le cadre d'une prospection conduite par M.S. Gandjavi, a pu prendre connaissance de deux briques analogues qu'il m'a aimablement autorisé à publier ici. Ce texte met fin aux incertitudes entourant les origines de la dynastie qui se réclamait d'Igi Halki. Le nom figure dans les listes généalogiques de Šilhak-Inšušinak comme père des souverains Pahir-issan et Attar-kittah ([27]). De ce dernier le site de Tchogha Zanbil a livré deux masses d'armes dont l'une indique sa filiation et sa titulature : *«Attar-kittah, fils de Igi-halki, roi de Suse et d'Anzan»* ([28]). Aucun de ces textes ne faisait allusion à *Igi hal(i)ki* comme souverain régnant. Scheil écrivait en 1932 : «On ne dit nulle part que Igi Halki ait régné, mais il a pu fort bien fonder une dynastie» ([29]). On sait maitenant qu'il a régné. Le fait qu'il soit «fils de personne», sans référence à un prédécesseur, atteste qu'il est la tête d'une lignée. Mais il faut noter qu'il perpétue le titre de «roi de Suse et d'Anzan», qui était celui des Kidinû, Tan Ruhuratir II et Tepti-ahar au cours du XVᵉ siècle ([30]).

2a : brique Steve; dimensions : 31,4 × 7,5 cm, Terre brun clair à dégraissants végétaux nombreux, quelques gros grains minéraux. Bien cuite (Pl.I :3).
2b2 : brique Vallat. Le texte de 2b1 est identique à celui de 2a ([31]); celui de 2b2 présente de nombreuses variantes. Mêmes dimensions; serait simplement séchée au soleil (Pl.I : 4).

18. Voir Edzard, 1957, 100-101
19. Pézard, 1914, 40, 91 et Pl. XIII : 4 et 5; Stolper, 1982, 57, M.693.
20. Ces bâtiments ont été pris parfois pour des vestiges «late islamic». Renseignements pris sur place auprès de Scheikh Halaf Haddad, il s'agit d'écuries construites par son père au début du siècle. Mais la photographie aérienne (Pl. I : 2) permet de distinguer, sur la gauche du tépé les traces d'une enceinte et d'un saillant, plus anciens à coup sûr. Sur le site de Deh-e-Now voir la publication récente d'E. Carter (1984), 162, 169.
21. Voir maintenant : Labat, 1975, 408 n.2
22. MDP **4**, Pl.1 : 5; MDP **6**, Pl. 6 : 1; Pl. 13 : 6; MDP **10**, Pl. 6 : 1.
23. MDP **2**, Pl.13; Pl. 15 : 6; MDP **10**, Pl.6 : 2; MDP **14**, Pl. 3 : 4.
24. *Attahušu* (MDP **2**, Pl. 15 : 5; *Kuk Kirwaš* (MDP **2**, Pl. 14 : 1) et *Temti halki*, l'exemple le plus récent (MDP **2**, Pl. 15 : 1-3; MDP **6**, Pl. 6 : 4), vers 1650 av. J.-C.
25. Les briques des «rois ses prédécesseurs», dont il a reproduit maintes fois le protocole, lorsqu'il procédait à la réfection d'édifices anciens en ruines, ont sans doute inspiré à *Šilhak-Inšušinak* ce retour à la dispostion verticale du texte.
26. Un coup d'œil sur la Pl.6 de MDP **10**, malgré les différences d'échelle, permet d'apprécier les caractères qui distinguent les briques d'Ur III de celles des premiers sukkalmah.
27. MDP **5**, N°71 col. I : 24-25 (= EKI 48 § 2); MDP **11**, N°96 : 31-32 (=EKI 48b § 3).
28. MDP **41**, N° VI, p.112.
29. Scheil, 1932a, 135.
30. Steve/Gasche/De Meyer, 1980, 100-101.
31. Sauf une variante, à la ligne 2 : *u* pour *ù*.

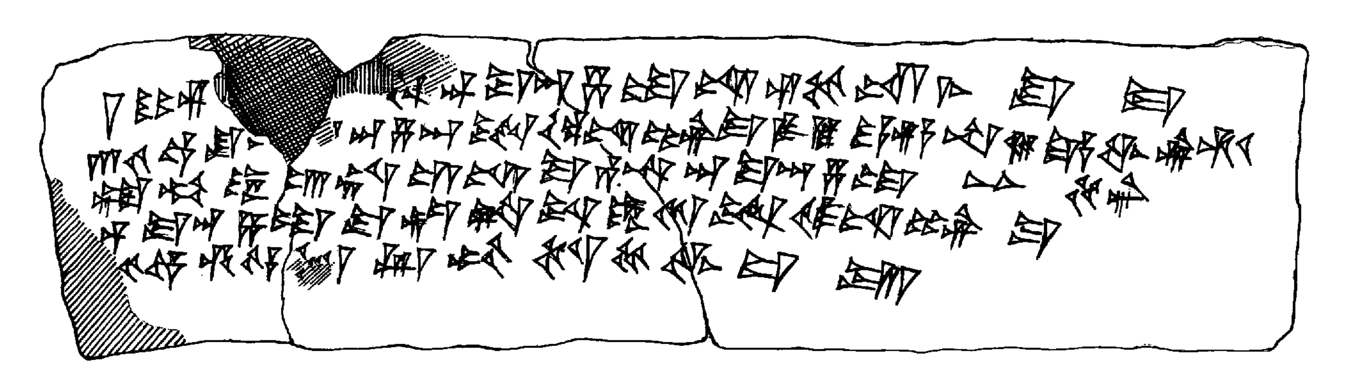


Fig.3

1 ^{m}I-g[i ha-li-k]i ^{d}Ma-an-za-at iš-tar$_5$ iš-me-šu-ma

2 EŠŠANA-ut Šu-š[í] ù An-za-an id-di-iš-šu-ma ku-ku-un-na ša e-pi-ir-ti

3 la-bi-ra ú-uš-ší-iš-ma a-na ^{d}Ma-an-za-at úš-še-er

4 ^{d}Ma-an-za-at ba-la-ṭa da-ra li-id-di-iš-šum-ma

5 [EŠŠA]NA-ut hu-ud li-ib-bi še-pi-iṣ-ṣú (!).

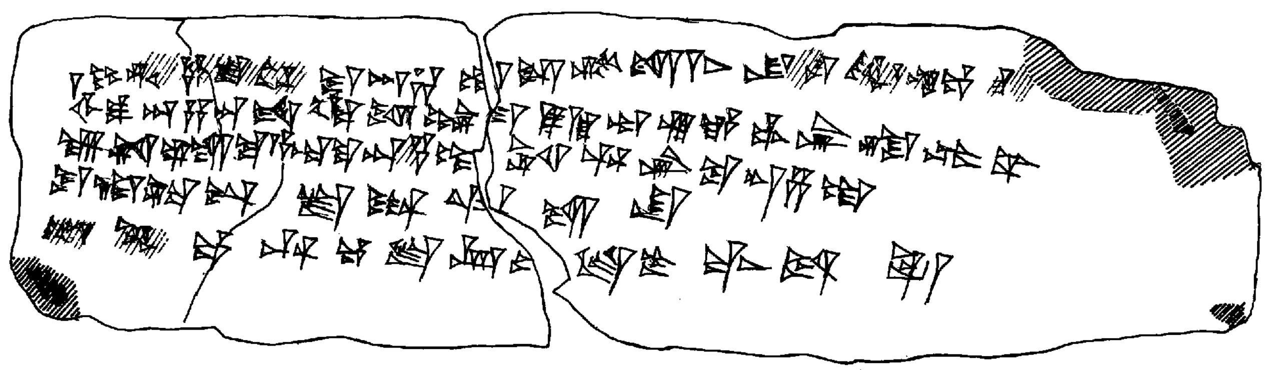


Fig. 4

Var.

1 b2 : *Ma-an-za-at* (déterm. divin omis)/*iš-tár*

2 b2 : *šar-ru-ut/b1 : u / b2 : e-pi-ir-<ti>*

3 b2 : *la-bi-ru (!)/Ma-an-za-at/uš-ší-ir*

4 b2 : *Ma-an-za-at/da-<ra> / li-id-di-iš-šu*

5 b2 : *šar-ru-ut / li-še-pi-iš-šu*

«Igi-haliki, Manzat-Ištar (ou la déesse Manzat), l'ayant exaucé, lui a accordé la royauté de Suse et d'Anzan. Après avoir restauré l'ancien kukunum de briques cuites, à Manzat il lui en a fait don Que Manzat, lui ayant accordé une longue vie lui fasse accomplir un règne heureux !».

1 • *Igi haliki*. Le nom est très vraisemblablement élamite dans ses deux éléments. Avec le sens de «frère», *igi* est attesté à toutes les époques, jusqu'aux Achéménides (Cf. DB 10 :23; 11; 30). le second élément *hal(i)ki* apparaît dans l'anthroponymie avec *Temti halki*, un sukkalmah du XVIIe siècle de souche élamite puisqu'il s'intitule «fils de la sœur de Šilhaha» (32).
On le revoit à la fin de l'époque des sukkalmah dans les tablettes dites «de Malamîr» (MDP **22** :15; 75; 18: en 270 : 18) un scribe porte le même nom *Ig[i hal]ki*. Dans tous ces cas le mot est orthographié *hal-ki*; les briques de Deh-e Now sont seules à écrire *I-gi ha-li-ki*, qui réfère peut-être à la base élamite *hali-* «œuvrer, accomplir, parfaire» (33).
^{d}*Manzat-Ištar*. Le signe *tar$_5$*, de 2a, peut se lire aussi *tar(u)*; dans ce cas *iš-tar(u)* est un nom commun, «déesse», qui se présente sous la forme fléchie *ištaru*. Mais la leçon *iš-tár* de 2b2 invite à lire *iš-tar$_5$* en 2a. *Ištar* à l'état absolu est alors un nom propre juxtaposé à Manzat : *Manzat-Ištar*. On aurait là l'attestation d'un syncrétisme accado-élamite (34), ou tout au moins l'affirmation de l'identité Manzat/Ištar. On connaît en Mésopotamie une «Ištar élamite qui réside à Suse» : ^{d}*Iš-tár be-let NIM.KI ru-ba-a-tim a-ši-bat Šu-ši-KI* (35).

32. MDP **2**, p. 77-78.
33. Cf. en accadien les formations de noms propres avec *Ahu/Ahi* (Tallqvist, 1914/1966, 14b); *Ahi-bāni* pourrait être un homologue de l'élamite *Igi-halki*. Pour W. Hinz *halki* a le sens de «doux», de là *hal-la-ki* «miel». *Igi halki* «swet brother», serait un hypocoristique pour *Igi-halki-Inšušinak* (Hinz, 1971b, 293; 1973, 171; 1975, 114). L'hypothèse d'une origine hourrite du nom apparaît maintenant peu probable (Labat, 1975, 381 et n.5).
34. Suggestion de J. Bottéro. L'originalité élamite de Manzat est loin d'être assurée. Assimilée à l'arc-en-ciel c'est l'un des innombrables noms d'Ištar (voir CAD, s.v. *manzât*). *Manzat-Ištar* ici répond au couplage *Ištar-za-at* (H. Lewy, 1965; 273-281); mais notre texte paraît bien infirmer la thèse de l'auteur qui propose de lire le groupe *Ištar-za-at : Ištar-ṣad*.
35. Langdon 276, 3, 40 (*in* Deimel, 1914, 151); Strassmaier, 1889, *Nabunaid* 8, III, 41, 43: KAV 218 II 19 : rev. I 15; Tallqvist, 1938, 332.

Il est certain qu'il y eut une relation privilégiée entre la déesse Manzat et Deh-e Now, comme en témoignent les textes plus tardifs des Šutrukides (Voir plus loin N°9, 10, 14). Mais l'implantation du culte de Manzat sur ce site paraît bien plus ancienne puisque Igi hal(i)ki fait allusion à un vieux temple qu'il a restauré. Les observations faites sur le tépé de Deh-e Now attestant une occupation importante à l'époque des sukkalmah, on peut supposer qu'un sanctuaire de Manzat s'y trouvait déjà à cette date ([36]).

3 • *labīra*. Le mot est employé dans un même contexte par le roi de Šimaški, Idadu II, à Suse (MDP 2, p. 72 : 13). Voir lecture du CAD, s.v. *labīru* 4, p. 32a). En 2b2, en fin de ligne 2, on a probablement affaire à un signe *ru* défectueux, plutôt qu'à la valeur *rú* de *DÙ*.

uššišma. Pour le sens «restaurer», cf. Borger (1956, 94 :6); AHw, s.v. *uššušu(m)*.

uššer. Noter l'emploi du signe *úš* (BAD), assez fréquent à Mari (Bottéro, 1954), 40) ([37]). L'accadien *uššuru*, forme factitive de *(w)ašāru*, comporte un éventail de sens : «laisser, abandonner, concéder, céder, livrer»... J. Bottéro nous a proposé d'y voir un élamisme propre à l'accadien de Suse. Ce glissement de sens peut avoir pour origine, à notre avis, l'emploi, en langue élamite, du verbe *dunu-* dans les textes de dédicace du type : *NP siyan kuših..., ND in dunih* «j'ai construit le temple... à ND j'en ai fait don». Dans les tablettes économiques de Suse et de Persépolis *dunu-* signifie proprement «livrer» (une marchandise), en opposition à *du-* «recevoir»; on rejoint bien par ce biais l'un des aspects de l'acc. *uššuru*. On peut noter, de surcroît, que les Mésopotamiens n'emploient pas, dans ces contextes, le verbe *nadānu* qui répondrait à l'élam. *dunu-*.

5 • *lišepiṣṣu/lišepiššu*. S'agit-il encore d'un élamisme ? On a cependant en MDP **28**, p. 29 : 3 *sanāti rūqāti šarrūt hud libbi epēšiya*.

3 (Pl.II : 2 a-b)
Humbanumena (ca. 1275-1260)

Cette pièce et la suivante — N°4 — viennent étoffer le groupe des inscriptions de Humbanumena assez peu fourni jusqu'ici ([38]). Provenance : dans un puits du locus 11, couche VIII du chantier A de la Ville Royale, Suse ([39]). Perle ou pendentif de forme ronde et plate; diamètre 30mm, épaisseur 3mm. Matière : lapis-lazuli. L'objet est percé latéralement sur toute la longueur du diamètre dans le sens de l'inscription. Celle-ci, en langue accadienne, est gravée sur une face, mais les lignes 1 et 3 débordent sur le revers. Il ne peut donc s'agir d'un cachet.

1 [š]-a EŠŠANA Hu-ba-nu- me-na
2 [a]-na TI.LA-šu
3 a-na [d]Iš-ni-ka- ra-ab
4 SUM-in

«Ce que le roi Hubanumena
pour sa vie
au dieu Išnikarab
a donné.»

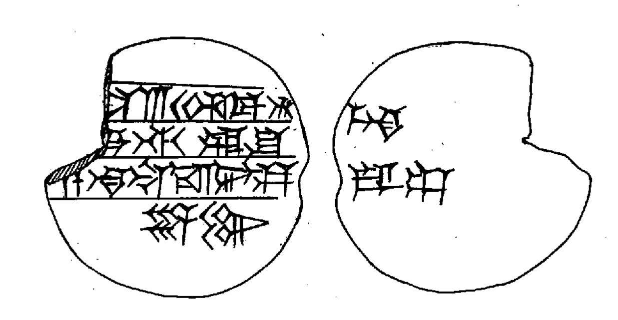


Fig 5

1 • A noter la titulature simple EŠŠANA (resp. acc. *šarru*), précédant le nom royal sans autre détermination. «Le mot *šarru* n'implique en soi ni prestige international ni maîtrise d'un vaste territoire.» (Seux, 1980-1, 141). A comparer avec l'inscription inhabituelle aussi de Šilhak-Inšušinak II : *[m]EŠŠANA[m]Ši-il-ha-ak-[d]NINNI$_6$-LAM (MDP* **11**, p. 78 = EKI 78 :I), ou la titulature des «roitelets» élamites postérieurs à Assurbanipal : *EŠŠANA [md]Huban-Šutruk* de la tablette de bronze de Persépolis, *EŠŠANA [m]Šu-tur-[d]Nahhunte* du sceau de Huban-kitin, au Musée de Jérusalem (Miroschedji, 1982, 61). Il se pourrait que ce titre, réduit au minimum, signifie que Hubanumena n'était encore que prince héritier.

3 • *[d]Išnikarab* : écriture la plus fréquente dans les textes en langue élamite; l'orthographe *Išmekarab*, plus conforme à l'accadien —«il entend la prière»— se rencontre surtout dans l'onomastique susienne de l'époque des sukkalmah (Voir MDP **22-23-24**). Considéré parfois comme une déesse il est beaucoup plus probable que cette divinité est du sexe masculin ([40]).

4 • SUM-*in* pour *iddin*.

36. On peut ajouter à ces remarques le nombre asssez élevé de NP dans les tablettes de Suse que l'on peut dater du XVIII[e] ou des débuts du XVII[e] siècle av. J.C., en composition avec le ND Manzat : MDP **24**, 329-330, 332-333, 348-349, 351, 360-363, 366; MDP **28**, 422.
37. Voir aussi Labat 1962, 7 n.3.
38. MDP **3**, N°1 (EKI 4A; CIEC, Hum S 1); MDP **15**, p. 42-43 = EKI 4C; CIEC, Hum L 1; *ibid*. Pl. 13 : 2 (EKI 4C var.; EKI 4 B est le même texte que 4C, il n'en diffère que par le nombre de lignes). Notre texte N°3 = CIEC Hum S 01.
39. N° Inventaire GS/VIII, 3100 (5 mars 1954).
40. Voir MDP **6**, p. 54, fragment de stèle :
16[...I] *š-ni-ka-<ra>-ab bēli (EN)-šu*, trad. Scheil : «Išnikarab son seigneur». W.G. Lambert, 1977, 196-197; F. Vallat, 1983, n.6.

1 • Sur la suite *Šušunka takme*, propre à Untaš-Napiriša, voir par ex. MDP **41**, N°39 (EKI.11 A, CIEC Unt TZ 27); *ibid* N°9 (EKI 11 D, CIEC Unt TZ/S 8); ibid. N°1 (EKI 12, CIEC Unt TZ/S 1) etc.

2 • On ne trouve pas ici la formule à laquelle on s'attendrait : *hu-šu-ia in-gi hi-en-ka*

3 • Probablement : «là mon nom (j'ai inscrit, ou placé).»

4 • «... son nom»

5 • «le briquetage j'ai placé».

6 • La restitution probable de *huttak halik* indique que «l'œuvre» accomplie est placée sous le patronage de la déesse Upurkupak. D'après le stéréotype : *huttak halik ume ND lina telakni «que mon œuvre à ND soit dédiée !»*

7 • *ú zagratume* comme à Tchogha Zanbil, MDP **41**, N°1, et 22 :4 (EKI 12c et 13a; CIEC Unt TZ/S 1 et Unt TZ 15).

8 • Généralement le ND précède la finale *dunih*; il faudrait supposer qu'une autre divinité est couplée ici avec Upurkupak ou qu'il s'agit d'un déterminatif du type : «son x j'en ai fait don». Le signe transcrit *e* (?) peut à la rigueur être lu *ir* et dans ce cas on aurait la présence d'un dieu parèdre (?) qui pourrait être Ruhuratir (écrit Ru-hu-ra-ti-ir) ou Ti-ru-[...]-ti-ir (57).

7 (Pl.III :3)
Untaš-Napiriša

Fragment de brique de 8,5 cm de haut. Collection privée (Pays-Bas), comme le N° 6, mais les indications fournies sur la localisation sont moins vagues. Il s'agirait d'un «tell situé à proximité de l'ancienne route de terre de Dizful à Shushtar approximativement à 1,5 km au nord du village de Kūhānak» (58). Dans ce secteur la carte du KS signale une grappe de tépés; ceux qui correspondent au mieux aux données ci-dessus sont KS 876 et KS 937, avec une prédilection pour ce dernier plus près de la route et plus important (Voir Fig.2). Pour les mêmes raisons invoquées au N°6 on peut attribuer ce fragment à Untaš-Napiriša; on retrouve ici l'expression *ingi hinka in [tikka]*, et surtout les deux termes exclusivement employés dans les inscriptions de ce souverain : *upkumia* (L.4) et *hussipme* (L.5)

1 [....a]n Šu-šu-u[n-ka....
2 [.....]hi-ih si-it-me-[ú-me...
3 [....in]-gi hi-en-ka in [ti-ik-ka...
4 [...ku-ku-u]n-nu-um up-ku-mi-[ia...
5 [....hu]-us-si-ip-me ku-u[k-(?)...
6 [...^{d}I]n-šu-uš-na-a[k...

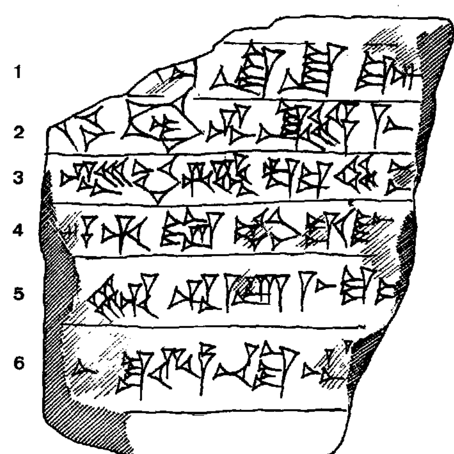


Fig. 11

4 • *[kuku]nnum upkumi[ya]*. Le *kukunnum* peut désigner la ziggurat elle-même (Cf. CAD, s.v. *gigunû*, 70a); à Tchogha Zanbil, où le terme répond à l'élamite *ulhi*, il s'agit de l'édifice qui couronne la tour à étages (59). Dans tous les cas le *kukunnum* témoigne de l'importance du site sur lequel il était édifié.
L'épithète *upkumiya* comme l'avait déjà signalé Scheil (1901, 37-38) évoque les noms de matière : *halatiya* «de terre», *mušiya* «de terre cuite vernissée», *aktiya* «de grès vernissé», *laniya* «d'argent, *lansitiya* «d'or»... Le mot doit décrire l'effet que produit la vue du *kukunnum*. En Mésopotamie l'un des adjectifs employés pour qualifier le *gigunû* est le sum.mah souvent traduit en acc. par *sīru* «grand, élevé, sublime» (60). Mais le plus fréquent paraît bien être sum.kù/acc. *ellu*, que l'on traduit généralement par «pur» et qui connote à l'origine l'idée de «brillance», de «splendeur» (61). Cet aspect étincelant était produit par les briques émaillées, à épaisse glaçure, dont l'utilisation est attestée à Tchogha Zanbil dans les textes (MDP **41**, TZ I et II) et que les fouilles ont mises au jour sur les pentes de la ziggurat (ibid. p.45). D'où la traduction conjecturale que nous proposons pour le groupe *kukunnum upkumiya* : «un *kukunnum* de briques émaillées»; traduction qui inclut les deux composantes : la matière et l'effet produit (62).

57. A Tchogha Zanbil *Ruhuratir* est écrit *Ru-hu-ra-te-ir* ou *Ru-hu-ra-tir* (MDP **41**, N° 19, 20, 39); plus anciennement *Ru-hu-ra-ti-ir* (MDP **14**, p.24-25, L.9) ainsi que dans les textes de «Malamīr», en accadien (MDP **22**, 52 : 18, 72 : 23 etc. Ti-ru... -ti-ir, à Izeh/Malamir, MDP **3**, N°63 : 1, 7-8 (Voir là-dessus, Vallat, 1983, 14-15).
58. Précisions communiquées par H. Gasche, à qui nous devons d'avoir eu connaissance de ces deux documents N°6 et 7, ainsi que des N°9 H et J.
59. Voir Steve, 1967, 13, 105 (TZ I et II).
60. En MDP **41**, p. 9, nous avions traduit *upkumiya* par «sublime», mais la référence à l'acc. *upqu (epēqu)*, p.11, ne peut être retenue.
61. Voir CAD, *loc. cit.*, 65a, *sub* 5' : citations de Warad-Sîn, qui emploie souvent l'expression gi-gun$_4$-na kù. Le *gigûnu* peut être «brillant comme le soleil» *ibid.*, citations de PBS 10/4, 1 rev. II : 2. L'allusion à l'éclat qui rayonnait du sommet des ziggurats est devenu un lieu commun : Streck, 1916, II, 52 (Assurbanipal), VAB 4, 98 I : 25 (Nabuchodonosor).
62. Traduction adoptée dans le CIEC.